Tour de Méan Martin : du hameau de Villaron au refuge de Vallonbrun

Mont-cenis - BESSANS

La Chapelle Saint-Antoine à proximité du refuge de Vallonbrun (Vincent Auge)

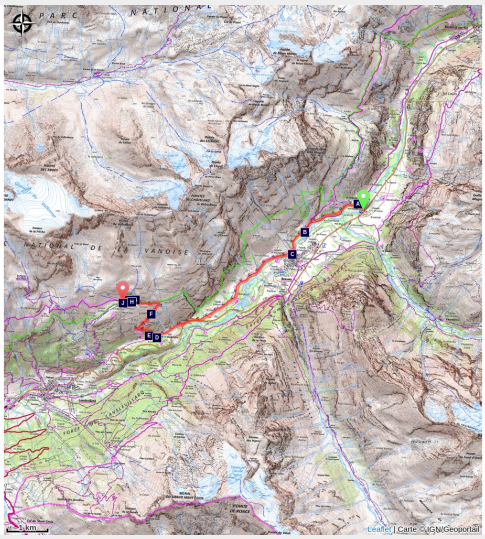

Une élévation contemplative et méditative vers le refuge de Vallonbrun, au gré des hameaux traditionnels et des chapelles de montagne.

Profitez de la douceur du fond de vallée en suivant les ondulations de l'Arc. Vous aurez peut-être la chance d'y apercevoir un cincle plongeur, petit passereau caractéristique des abords de torrent. L'itinéraire est constellé d'**anciennes granges, chalets d'alpage et petites chapelles adossées à la montagne.**

Infos pratiques

Pratique : A pied

Durée : 6 h

Longueur : 10.2 km

Dénivelé positif : 663 m

Difficulté : Difficile

Thèmes : Architecture, Histoire, Point de vue, Refuge

Itinéraire

Départ : Le Villaron, Bessans
Arrivée : Refuge de Vallonbrun
Communes : 1. BESSANS
2. VAL-CENIS

Profil altimétrique

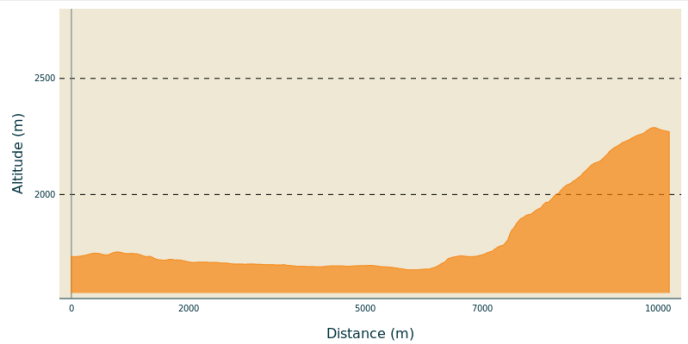

Altitude min 1676 m Altitude max 2289 m

Depuis le Parking, avancer en direction du hameau en traversant le torrent. Une fois au cœur du Villaron, sur la placette, vous prendrez en direction du chemin du Petit Bonheur, sur votre gauche.
Poursuivre ce chemin jusqu'à Bessans, toujours rester en rive droite de l'Arc et prolonger sur le GR5.
Peu après la Chalp, vieux hameau, longer la route départementale sur 500m avant de prendre pied sur un paravalanche, poursuivre jusqu'au prochain hameau.
Au collet de la Madeleine, prendre le sentier montant à droite juste après la chapelle.
Poursuivre votre ascension, deux vieux hameaux seront traversés. Au sommet, descendre en direction du refuge à 200m en empruntant la piste.

Sur votre chemin…

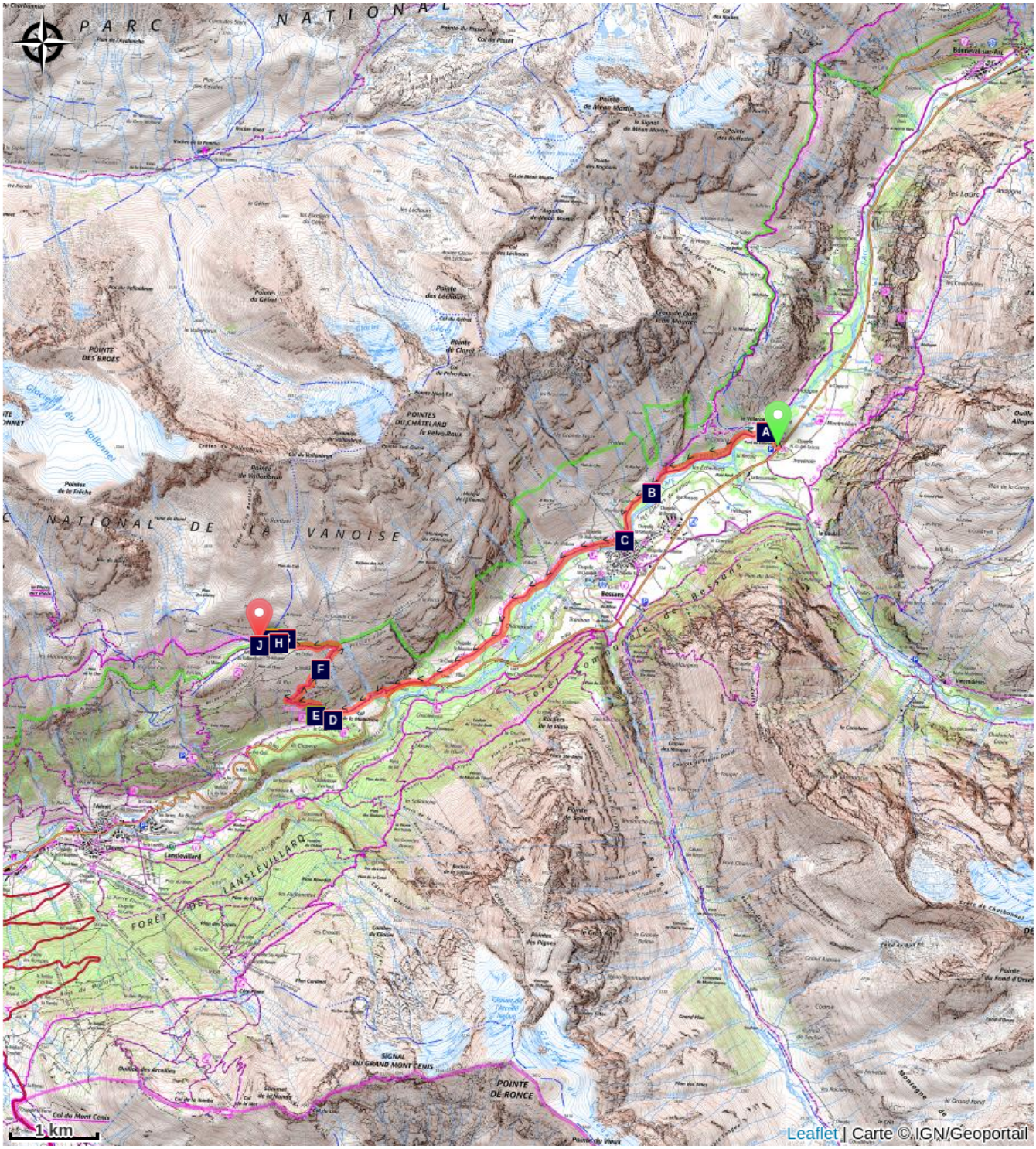

Le Villaron (A)

Quel avenir géologique pour la plaine de Bessans ? (C)

Passereaux du secteur arboré en début d'itinéraire (E)

Chalets d'alpage de la Fesse d'en haut (G)

Pastoralisme à Vallonbrun (I)

Ski alpin au Raclot (B)

Hameau du collet de la Madeleine (D)

Granges en ruines du Mollard (F)

Chapelle Saint-Antoine, La Fesse d'en Haut (H)

Refuge de Vallonbrun (J)

Toutes les infos pratiques

En coeur de parc

Le Parc national de la Vanoise est un territoire naturel, ouvert à tous, mais soumis à une réglementation qu’il est utile de connaître pour préparer son séjour. Pour en savoir plus, rendez-vous sur www.vanoise-parcnational.fr

Zones de sensibilité environnementale

Le long de votre itinéraire, vous allez traverser des zones de sensibilité liées à la présence d’une espèce ou d’un milieu particulier. Dans ces zones, un comportement adapté permet de contribuer à leur préservation. Pour plus d’informations détaillées, des fiches spécifiques sont accessibles pour chaque zone.

Gypaète barbu

Période de sensibilité : Janvier, Février, Mars, Avril, Mai, Juin, Juillet, Août, Novembre, Décembre

Contact :

Parc national de la Vanoise
Jérôme CAVAILHES - 06.89.17.78.02 jerome.cavailhes@vanoise-parcnational.fr

ATTENTION : nidification du Gypaète barbu !

En concertation avec les acteurs locaux, une zone de sensibilité majeure (ZSM) a été définie pour les Gypaètes barbus de la Farra.

Toutes les activités dans cette zone sont à proscrire : survol motorisé ou non motorisé, ski, randonnée, chasse, escalade, etc ...

Cette espèce est particulièrement sensible au dérangement. Afin de favoriser les conditions de reproduction jusqu'à l'envol d'un gypaéton, il s’est avéré nécessaire de mettre en place cette zone sensible.

Carte précise:www.vanoise-parcnational.fr/fr/download/file/fid/10074

Sur votre chemin…

Le Villaron (A)

Les bâtisses du Villaron témoignent des anciennes techniques de construction. Les façades sont constituées de deux murs en pierres comblés entre eux par d'autres matériaux : petites pierres, terre, mousse… et crépis sur l'extérieur afin d'améliorer l'isolation du bâtiment. Les maçons signaient leurs murs grâce à des pierres particulièrement disposées. Les toits étaient en lauzes peu uniformes, reposant sur une charpente en bois.
Au cœur du hameau se trouvent un four à pain du 17e siècle, une ancienne école et le dernier lavoir de Bessans. Les vaches venaient autrefois s'y abreuver, et les habitants se fournir en eau. Il vous est d'ailleurs encore possible de le faire !

Crédit photo : PNV - DEFFRENNES Benoît

Ski alpin au Raclot (B)

Le Raclot est le seul endroit où il est possible de faire du ski de piste à Bessans !
Le glacier imprimait une pression sur les versants de la vallée. En se retirant, la pression du glacier a disparu et les zones les plus faibles, comme le Raclot, se sont effondrées, formant des pentes plus douces en pied de versant. L'installation de remontées mécaniques a alors été rendue possible !

Crédit photo : Nathalie TISSOT

Quel avenir géologique pour la plaine de Bessans ? (C)

La géologie est maîtresse de nos paysages, de la composition de notre sol, et donc *in fine* de nos activités ! Qu'en sera-t-il dans 10, 100, 1 000 ou 10 000 ans ? Quelle sera la physionomie de cette plaine, et les conséquences sur les activités qui s'y déroulent ? Si les Alpes continuent de grandir, les changements climatiques joueront probablement un rôle non négligeable...

Hameau du collet de la Madeleine (D)

Avec son bâti en pierres et toitures en lauzes, ce hameau témoigne de l'architecture traditionnelle de Haute-Maurienne. C'est le hameau le plus élevé de la commune. Il est implanté sur un énorme éboulement provenant de l'écroulement d'une partie de la pointe des Pignes en rive gauche de l'Arc (12 000 à 15 000 ans avant J-C.). Autrefois composé de granges et de quelques chalets utilisés à la belle saison, il est actuellement habité à l'année par 2 personnes. C'est en 1972 qu'a été réalisée la déviation permettant de se rendre à Bessans en contournant le hameau.

Crédit photo : PNV - JOURDAN Jérémie

Passereaux du secteur arboré en début d'itinéraire (E)

La mosaïque de milieux des premiers hectomètres du parcours (bosquets, landes, prés en friche) accueille une riche avifaune : vous évoluez dans le royaume des passereaux, soyez vigilants (paire de jumelles conseillée). Au printemps, on peut même contacter deux espèces de galliforme dans ces pentes : la perdrix bartavelle (Alectoris graeca) et le tétras-lyre (Tetrao tetrix)

Crédit photo : PNV - PLOYER Jean-Yves

Granges en ruines du Mollard (F)

Vestiges d'un passé révolu où ces pentes étaient encore pâturées et/ou fauchées, ces constructions méritent une petite pause : pierres sèches, toits de lauzes, linteaux de bois, colonnes et charpentes, "tsardzou" (replat devant la grange pour charger ou décharger le foin). Un peu plus haut, à gauche du sentier, deux granges isolées présentent deux anciens chronogrammes (pierres gravées d'une date) de 1624 et 1690.

Crédit photo : PNV - BRUGIÈRE Yves

Chalets d'alpage de la Fesse d'en haut (G)

Certains chalets sont encore utilisés aujourd'hui. Un des bâtiments se distingue par sa façade sur laquelle un cadran solaire a été peint à la chaux.

Crédit photo : PNV - GROSSET Félix

Chapelle Saint-Antoine, La Fesse d'en Haut (H)

Située à 2290 m d'altitude à la Fesse d'en haut, elle a été construite en 1876 à l'emplacement d'un très ancien oratoire. Partiellement détruite par une avalanche, elle sera reconstruite en 1932. Saint-Antoine est le patron des muletiers. La chapelle est maintenant destinée à présenter le patrimoine naturel.

Crédit photo : PNV - JOURDAN Jérémie

Pastoralisme à Vallonbrun (I)

Vallonbrun est l'un des trois grands secteurs d'alpage du territoire communal de Lanslevillard. Le GAEC de Vallonbrun y monte ses vaches (races tarine et abondance) en été. Ici, Il n'y a pas de fabrication de fromage en alpage : le lait est descendu chaque matin à la coopérative laitière de Val Cenis-Vanoise située à Lanslebourg, où il est transformé essentiellement en Beaufort (A.O.P.). Pendant l'estive, un troupeau ovin (800 bêtes environ) pâture les dernières pentes sous les pierriers et les falaises. Les moutons sont élevés pour la viande (production d'agneaux notamment), il n'y a pas de production de lait ou de fromage.

Crédit photo : PNV - HÉMERAY Damien

Refuge de Vallonbrun (J)

Ce refuge est, à l'origine, un chalet d'alpage qui a été aménagé et rénové. Ce sont des panneaux solaires qui fournissent l'énergie nécessaire au bâtiment. Ce refuge de 27 places, géré par le Parc national, est gardé par Frédéric Étiévant (Tél refuge : 04 79 05 93 93)

Crédit photo : PNV - HÉMERAY Damien